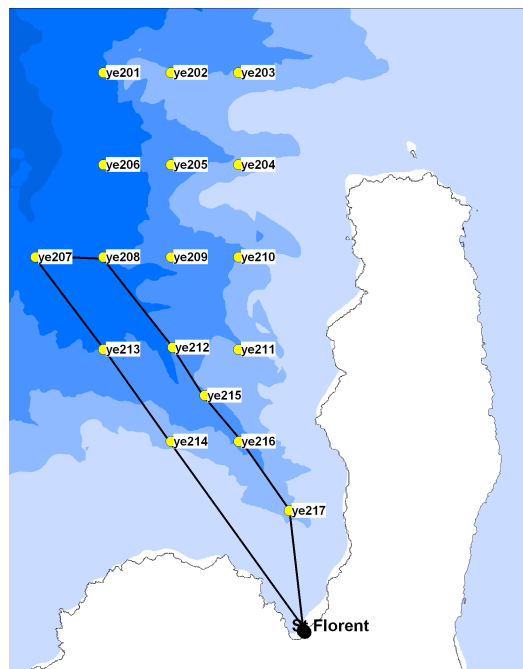


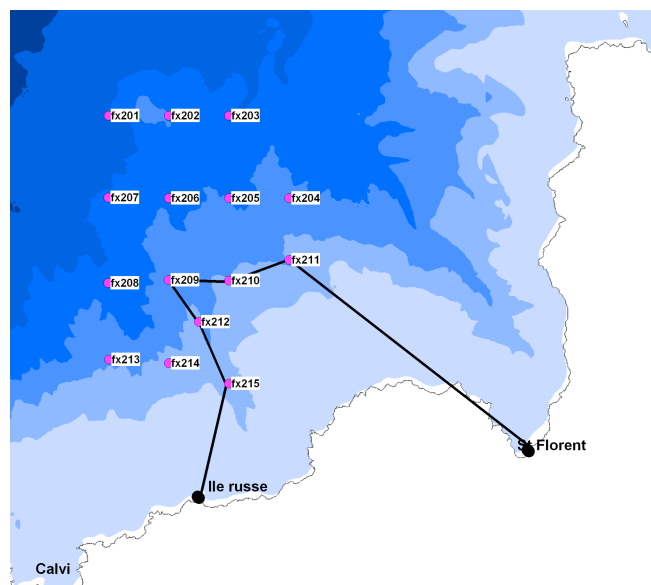
Le projet 'Pequod' a pour objectif de 'produire' une cartographie des positions où le cachalot est présent.

La zone prospectée est surtout sur le talus continental, zone où le cachalot est fréquemment présent. Sur les cartes fournies, ont été sélectionnées des positions d'écoutes en fonction du profil des fonds sous-marins. Les isobathes représentées sont 500m, 100m, 1500m, 2000m et 2500m. Le bateau a donc pour objectif de naviguer entre les stations d'écoutes en effectuant des relevés aussi bien visuels qu'acoustiques en se déplaçant petit à petit sur la Corse (voir cartes annexées).

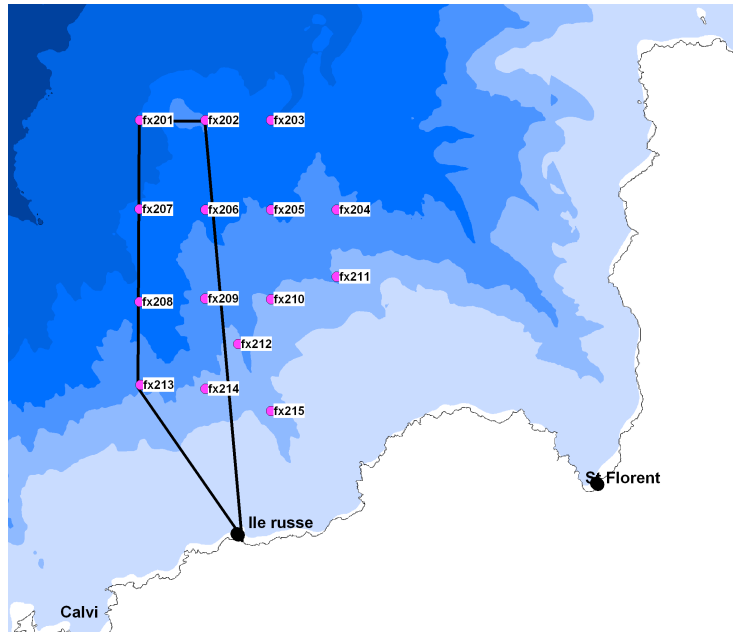
Voici un exemple de déplacement que peut réaliser le voilier au cours de la campagne:



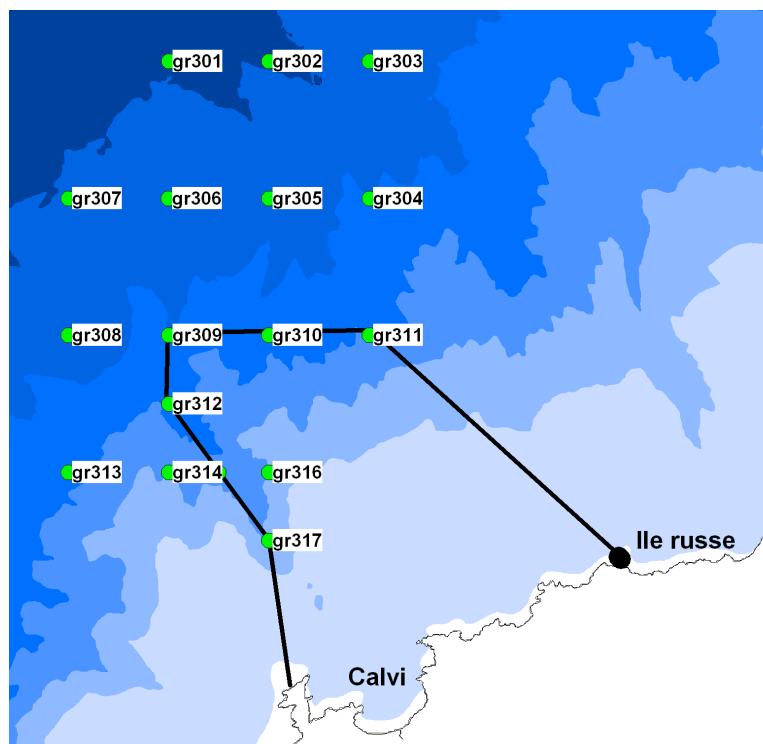
Jour 1: départ de Saint Florent



Jour 2: départ de Saint Florent et arrivée à Ile Rousse



Jour 3: départ d'Ile Rousse



Jour 4: départ d'Ile Rousse et arrivée à Calvi

Pour répondre à cet objectif, Participe Futur utilise deux méthodes complémentaires.

La première consiste à relever la position des animaux observés en surface.

La seconde consiste à relever la position des animaux par des écoutes avec un hydrophone (l'hydrophone étant une sorte de microphone sous marin). Le cachalot fait partie des espèces qui communiquent dans les fréquences audibles; il est donc possible de détecter sa présence sans utiliser d'instruments excessivement complexes.

Il faut savoir que les cachalots n'émettent pas en continue; ils émettent des clicks et des buzzes qui servent à la détection/l'étourdissement des proies. Cela explique que le cachalot n'émet qu'au cours de la plongée et non en surface. Le cachalot ne peut pas être détecté acoustiquement s'il se repose à la surface ou après l'émission d'un buzz (car l'animal n'émet plus pendant quelques secondes) si bien qu'il est préférable d'effectuer des écoutes de plus de 2 minutes.

Le protocole des relevés visuels consiste à positionner 4 observateurs scrutant les 360° autour du bateau. *Il est important de couvrir également les quadrants à l'arrière car le cachalot effectuant des immersions longues peut revenir en surface après le passage du bateau.*

Lors d'une détection visuelle d'un cachalot, écrire sur la fiche de navigation la position de l'animal une fois sur place (en précisant la distance de l'animal **au moment de la détection**, l'angle d'observation **au moment de la détection** et la direction du bateau **au moment de la détection**).

Se met alors en place le protocole de photo-identification. Ce protocole consiste à prendre le plus de photographies possible du flanc de l'animal et, lorsqu'il plonge, de sa queue (vue de derrière).

Le protocole des relevés acoustiques consiste à écouter sur la position exacte de la station avec l'hydrophone.

Si l'écoute est **positive**, le guide peut choisir deux options en fonction du temps disponible:

Option 1- s'il est possible d'attendre 50 minutes (à ne pas dépasser):

Ecrire sur la fiche d'écoute le nom de la station, '+' dans la colonne PC (signaler si d'autres espèces sont détectées).

Le guide doit enregistrer le son émit par l'animal. Attention: les fichiers ne doivent pas être supérieurs à 5 minutes (pour un problème de poids), si bien que toutes les 5 minutes les enregistrements doivent être interrompus pour recommencer un nouveau fichier. A chaque début d'enregistrement, noter le temps de l'horloge.

Un eco-volontaire doit, au cours de l'enregistrement, compter le nombre de buzzes émis.

Option 2- le bateau ne peut pas attendre:

Ecrire sur la fiche d'écoute le nom de la station, '+' dans la colonne PC et continuer la navigation (signaler si d'autres espèces sont détectées).

Si l'écoute est **négative**, écrire sur la fiche d'écoute le nom de la station, '-' dans la colonne PC et continuer la navigation (signaler si d'autres espèces sont détectées).